

PAROLES D'ACTEURS PUBLICS

« L'analyse est faite à partir d'éléments qui commencent à dater (1999 – 2011 notamment pour les dynamiques sociales). Les choses ont quand même pas mal évolué, notamment au niveau de l'emploi sur le secteur du Vimeu où la situation s'est améliorée ».

« Les chiffres de l'emploi présentés par l'Insee et l'Urssaf peuvent parfois montrer des tendances contraires sur le court terme, les champs mesurés étant différents ». « Sur le long terme par contre, on observe des tendances lourdes qui restent inchangées : à part au sein de la MEL et au sud de l'Oise, la région Hauts-de-France n'est pas attractive, ce qui se retrouve dans l'arrondissement d'Abbeville. Une autre tendance lourde est celle du vieillissement de la population : on y échappe pas. Dans l'arrondissement d'Abbeville, la situation économique est moins dégradée par rapport à la moyenne régionale, expliqué par un marché du travail ouvert sur l'extérieur et des richesses produites au sein même du territoire. La part des richesses redistribuée est moindre que dans d'autres territoires (Thiérache, Avesnois, Cambrésis, Dunkerquois, etc.) ».

« Les jeunes les plus diplômés – qui ne sont pas diplômés dans l'arrondissement – vont se former dans des territoires qui disposent des outils d'enseignement supérieur. Abbeville n'a pas bénéficié à l'époque de l'installation de l'Université de Picardie Jules Verne. Ce n'est pas pour ça qu'il faut désespérer ».

« On n'arrive pas à pourvoir les emplois présents sur le territoire : des offres d'emplois, des professionnels de l'industrie et de l'hôtellerie-restauration peinent à recruter, alors que l'on a des jeunes au chômage. C'est paradoxal. L'enracinement et l'absence de mobilité – que l'on retrouve d'ailleurs dans toute l'ex-Picardie – peut expliquer ce phénomène ».

« Il y a une forte proportion de jeunes non-insérés dans l'arrondissement d'Abbeville comme vous l'avez montré (35 % des jeunes de 18 à 24 ans). L'arrondissement de Calais – que vous avez retenu dans votre référentiel – a bénéficié d'une implantation d'une antenne de l'Université du Littoral Côte d'Opale. Est-ce qu'il y a moins de jeunes non insérés dans l'arrondissement de Calais par rapport à Abbeville, pouvant être expliqué par l'implantation universitaire ? » « Il faudrait également étudier ces phénomènes sur l'arrondissement de Saint-Quentin ».

« Vous avez montré que les retraités sont une richesse pour le territoire. Est-ce que l'on a un profil un peu plus ciblé sur leurs revenus ? » « Ils proviennent majoritairement de l'Île-de-France avec un revenu important. Cela participe à l'augmentation du prix de l'immobilier. Toutefois, ce n'est pas un afflux massif, l'arrondissement d'Abbeville attirant moins de retraités que le référentiel ».

« On a fortement axé le territoire sur l'offre « nature » depuis le virage environnemental des années 2000. Tout un pan d'identité, constitué à la fois par les bâtiments, les quartiers remarquables et l'architecture balnéaire peut faire l'objet d'une attractivité touristique nouvelle. A cela peut s'ajouter tous les savoirs-faire ancestraux et industriels auxquels le touriste n'a pas accès. Sur le littoral et l'arrière-pays, il y a encore des petites pépites qui sont à révéler qui permettront, non pas de faire venir plus de monde (les études montrent qu'on est proche d'un effet de saturation), mais de lisser la charge touristique sur l'année. On peut alors travailler sur des emplois permanents et plus seulement saisonniers ».

« Concernant les emplois permanents, il faut rassembler pour faire sens et cohérence, et trouver des moyens de mutualisation. La réflexion de l'industrie et celle du tourisme, en travaillant ensemble, peuvent trouver une réponse (bâtiments partagés, logements partagés, etc.). Ce sont des choses qui sont aujourd'hui à imaginer pour l'avenir, car elles constituent des effets de levier ».

« Le service public de l'emploi local a pour vocation de rassembler les acteurs de l'emploi et de la formation (État et Région en partenariat avec Pôle Emploi). Derrière l'emploi se décline la problématique de l'orientation, de la mobilité et du logement. La difficulté c'est d'accompagner par une formation adaptée, à l'échelon local, les demandeurs d'emploi pour trouver une formation qui leur convient. Si on n'arrive pas à rendre l'emploi possible pour les personnes qui habitent le territoire, c'est un frein en termes de pauvreté et de développement économique ; et on se retrouve à terme avec des entreprises qui peuvent être fragilisées par le manque de recrutement ».

« Le coût du foncier, c'est la contrepartie de l'attractivité du littoral. Or c'est là que se concentrent les emplois saisonniers. Il faut faciliter les déplacements entre littoral et arrière-pays ».

« Le frein au logement, ça va devenir un problème. Il faut aussi des logements dans les zones rurales. Si on veut développer, il faut accueillir et permettre le déplacement ». « C'est l'objet du SCoT, qui réfléchit à ces problématiques sur une échelle territoriale cohérente ».

« Notre territoire n'est pas la diagonale du vide, mais ce n'est pas la banane bleue non plus ».

Pour en savoir plus :

INSEE : L'industrie, le tourisme et la population des retraités, principales sources du territoire <https://urlz.fr/ap65>

Dynamiques démographiques : le littoral attire les retraités <https://urlz.fr/ap65>

Des fragilités sociales accentuées depuis la crise de 2009 <https://urlz.fr/ap6Br>

Spécificités économiques : l'industrie du Vimeu et les activités présentes du littoral structurent le territoire <https://urlz.fr/ap69>

CEREMA et DDTM80 : Trajectoires territoriales par l'analyse des mobilités résidentielles et des indicateurs de marché de l'habitat <https://urlz.fr/ap68>

SM Baie de Somme 3 vallées et SMBS Grand Littoral Picard : Baie de Somme Picardie Maritime : l'ambition d'un développement durable sur un espace fragile et convoité <https://urlz.fr/ap6c>

Région Hauts-de-France : Territoires d'industrie : accélérer le développement des territoires à forte dimension industrielle <https://urlz.fr/ap6d>



L'ESSENTIEL DES RENCONTRES TERRITORIALES

8^{ème} rencontre - JUIN 2019

Trajectoires et enjeux de l'arrondissement d'Abbeville, un territoire littoral et industriel

L'arrondissement d'Abbeville compte 126 394 habitants en 2015, soit un habitant du département de la Somme sur cinq et 2,1 % de la population régionale. Situé entre le Pas-de-Calais et la Normandie, cet arrondissement littoral et peu dense a la particularité de recouvrir deux zones d'emplois (ZE) aux polarités économiques différentes. Au nord, l'économie de la ZE d'Abbeville est stimulée par les activités présentes liées aux dépenses des touristes et des retraités. La baie de Somme constitue un patrimoine naturel d'exception, qui, par la diversité de ses paysages, contribue fortement au dynamisme touristique de la zone. Au sud de l'arrondissement, la ZE de la Vallée de la Bresle – Vimeu a gardé une forte identité industrielle dans les secteurs de la métallurgie et du verre, avec un rayonnement international.

La rencontre territoriale du 14 juin 2019 est l'occasion d'échanger sur les trajectoires et enjeux de ce territoire littoral et industriel en matière de développement économique, de gestion des ressources, d'aménagement des espaces et d'anticipation des risques naturels.

Dans un premier temps, l'Insee présente un portrait des dynamiques démographiques, sociales et économiques du territoire. Puis la DDTM80 et le CEREMA exposent les trajectoires territoriales des habitants par l'analyse des flux résidentiels et des indicateurs du marché de l'habitat. Dans un deuxième temps, le Conseil Régional intervient sur le dispositif « territoires d'industrie » qui vise à accélérer le développement des territoires à forte dimension industrielle. Enfin les syndicats mixtes « Baie de Somme 3 Vallées » et « Baie de Somme Grand Littoral Picard » développent leur vision partagée sur les enjeux du développement durable de la baie de Somme et du littoral picard.



Retrouver l'actualité de PIVER :
www.piver-hauts-de-france.org

contact@piver-hauts-de-france.org



@piver_hdf - <https://urlz.fr/8UWz>



PROGRAMME

- Dynamiques démographiques : le littoral attire les retraités
- Trajectoires territoriales par l'analyse des flux résidentiels et des indicateurs du marché du travail
- Des fragilités sociales accentuées depuis la crise de 2009
- Spécificités économiques : l'industrie du Vimeu et les activités présentes du littoral structurent le territoire
- Territoire d'industrie : accélérer le développement des territoires à forte dimension industrielle
- Le territoire de la Baie de Somme Picardie Maritime : l'ambition d'un développement durable sur un espace fragile et convoité





RENCONTRES TERRITORIALES

Trajectoires et enjeux de l'arrondissement d'Abbeville, un territoire littoral et industriel

MÉTHODOLOGIE

L'arrondissement d'Abbeville comparé à un référentiel construit

Afin d'aborder les dynamiques démographiques, sociales et économiques à l'œuvre dans le territoire, l'arrondissement d'Abbeville est comparé à un territoire de référence composé de 19 arrondissements. Les critères retenus pour le choix des arrondissements sont la présence d'une façade littorale et une population inférieure ou égale à 180 000 habitants : Calais, Boulogne-sur-Mer, Montreuil, Lisieux, Bayeux, Coutances, Avranches, Saint-Malo, Dinan, Guingamp, Lannion, Morlaix, Châteaulin, Fontenay-le-Comte, Lesparre-Médoc, Arcachon, Mont-de-Marsan, Céret et Narbonne.

TRAJECTOIRES TERRITORIALES PAR L'ANALYSE DES MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES ET DES INDICATEURS DU MARCHÉ DE L'HABITAT

La DDTM80 et le CEREMA ont étudié à partir des données sur les migrations résidentielles des ménages le phénomène de recomposition démographique du territoire d'Abbeville. Les résultats de l'étude corroborent les analyses de l'Insee présentées ci-dessus où les résultats étaient exprimés en individus au sens du recensement de la population. Concernant les ménages, toutes les zones étudiées de l'arrondissement d'Abbeville (sauf les communes d'Eu et de Friville-Escarbotin) perdent des ménages. Les seuls soldes positifs concernent les retraités. Un phénomène de périurbanisation autour d'Abbeville est observé ; les jeunes ménages, davantage composés de deux actifs, quittent le centre-ville avec la volonté d'accéder à une maison individuelle. Ces migrations résidentielles entraînent une paupérisation des centres-villes, participent au vieillissement accéléré de la population et à une augmentation des déplacements domicile – travail qui ont un impact environnemental. Phénomène connexe, la vacance des logements augmente entre 2005 et 2015, alimentée par les constructions neuves en zones périurbaines et les résidences secondaires. Elle traduit une inadéquation d'une partie du parc de logements aux besoins de la population (logements anciens en centre-ville et centre-bourg).

La suite de l'étude permettra d'établir de façon prospective les futurs besoins en logement. Plusieurs scénarios seront envisagés, d'une part le maintien des tendances actuelles ; d'autre part, la prise en compte des politiques publiques mises en place prochainement pour inverser la tendance.

Habiter un logement de qualité, répondant aux besoins de ses occupants, est primordial pour favoriser l'insertion sociale et lutter contre les différentes formes de pauvreté.

DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET DU MARCHÉ DU TRAVAIL : UN LITTORAL QUI ATTIRE LES RETRAITÉS

Depuis 1962 la population a très peu augmenté : +2 % contre +26 % dans le territoire de référence. Entre 2010 et 2015, l'arrondissement perd même des habitants (-0,33 % par an) – ce qui s'explique principalement par un départ de population - contrairement au référentiel qui continue à en gagner (+0,43 % par an). Les jeunes adultes sont plus nombreux à quitter l'arrondissement qu'à s'y installer. À l'inverse, le territoire reste attractif pour les retraités. La baisse démographique et l'attractivité des retraités favorisent le vieillissement de la population. Ainsi, le territoire a la proportion de seniors la plus élevée de la région : l'indice de jeunesse s'établit à 1,25 contre 1,98 au niveau régional. Toutefois la population reste plus jeune que dans le référentiel (1,17). Si les tendances actuelles se poursuivent, l'arrondissement pourrait perdre 7 400 habitants d'ici 2050, soit une baisse de population de 6 % par rapport à 2013 et le vieillissement s'accroîtrait avec 35,5 % de 65 ans et plus, soit 10 points de plus qu'en région.

Ces dynamiques démographiques participent à la croissance plus limitée de la population active dans l'arrondissement (+4 % depuis 1990) par rapport au référentiel (+22 %). Ce développement limité de la main d'œuvre constitue à terme un risque dans l'équilibre entre actifs et emplois, même si actuellement il y a encore davantage d'actifs occupés sur le territoire que d'emplois offerts (94 emplois pour 100 actifs occupés en 2015).

Le marché du travail de l'arrondissement d'Abbeville est ouvert aux territoires voisins (côte d'Opale au nord, Pays de Bray au sud, Grand Amiénois à l'est), un actif occupé sur cinq sortant de l'arrondissement pour travailler. Par rapport à d'autres territoires ruraux de la région (Grande Thiérache), l'ouverture du marché du travail et les dynamiques touristiques et industrielles endogènes permettent de contenir le chômage dans l'arrondissement d'Abbeville. En effet, le taux de chômage dans la ZE de la Vallée de la Bresle – Vimeu (9 % au premier trimestre 2019) est l'un des plus faibles de la région, bien qu'il soit supérieur au niveau national (8,4 %). Même si les difficultés sont plus marquées dans la ZE d'Abbeville (10,3 %) le niveau de chômage reste proche du niveau départemental, en dessous du niveau régional (10,8 %).

DYNAMIQUES SOCIALES : DES FRAGILITÉS SOCIALES ACCENTUÉES DEPUIS LA CRISE DE 2009

À l'image de la situation régionale, le taux de pauvreté reste élevé dans l'arrondissement (17,6 %), dans la moyenne de la Somme, bien supérieure au référentiel (14,5 %). Elle se concentre dans les quartiers prioritaires d'Abbeville, mais est également présente de manière plus diffuse sur la façade littorale et le Ponthieu. L'espace périurbain abbevillois est relativement épargné par ce phénomène. Le territoire recouvre de forts enjeux de formation : 35 % des jeunes de 18 à 24 ans sont non insérés (ni en emploi, ni en formation, ni en stage), soit 6 points de plus que pour le référentiel. L'offre de formation dans l'enseignement supérieur est par ailleurs peu présente dans l'arrondissement.

Afin d'évaluer l'impact de la crise sur leur trajectoire sociale, l'Insee a réalisé une étude de la pauvreté à l'échelle des EPCI portant sur trois indicateurs : taux de chômage, part des jeunes non-insérés et revenu médian pour les années 1999 et 2011. La typologie réalisée fait apparaître deux profils de territoires au sein de l'arrondissement d'Abbeville :

- la Communauté d'Agglomération (CA) de la Baie de Somme, déjà soumise aux fragilités sociales avant 2008, a vu ses difficultés sociales se renforcer considérablement suite à la crise.
- les communautés de communes (CC) du Ponthieu-Marquenterre et du Vimeu ont également été impactés par la crise alors qu'ils étaient dans une situation sociale plus favorable que la moyenne régionale avant 2008.

« TERRITOIRES D'INDUSTRIE » : ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES À FORTE DIMENSION INDUSTRIELLE

Le dynamisme des territoires est fortement lié à son tissu industriel. En effet, un emploi industriel génère entre trois et quatre emplois induits dans le secteur des services. Dans ce contexte, le gouvernement a dévoilé en novembre 2018 un nouveau dispositif d'accompagnement au service des territoires à forte dimension industrielle. Aussi, « 124 territoires d'industrie » répartis dans toute la France ont été identifiés. Ce sont des intercommunalités présentant une forte identité et un savoir-faire industriels, et où l'ensemble des acteurs est mobilisé pour le développement de l'industrie. Ces territoires bénéficieront d'un engagement spécifique de l'État, qui mobilisera un éventail de politiques publiques pour appuyer et accompagner les projets.

Parmi les 124 territoires retenus, 13 sont localisés en Hauts-de-France, dont trois EPCI concernant l'arrondissement d'Abbeville : CC du Vimeu, CC des Villes Sœurs et CC interrégionale Aumale – Blangy-sur-Bresle. Les projets sont gérés localement entre élus et industriels avec un pilotage associatif l'État et le Conseil Régional dans l'objectif d'attirer les investisseurs, favoriser le développement des compétences, simplifier la réglementation et accélérer les innovations. Un milliard d'euros est alloué à ce dispositif via des crédits de l'État, de la Région, BPI France, Banque des Territoires, Business France, etc.

LE TERRITOIRE DE LA BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME : L'AMBITION D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR UN ESPACE FRAGILE ET CONVOITÉ

La Picardie maritime possède des paysages diversifiés : falaises, plages de galets, estuaires, marais, dunes et arrière-pays rural ; lui conférant un véritable atout territorial. Le patrimoine balnéaire bâti et historique ainsi que le patrimoine rural dans l'arrière-pays constituent le siège d'activités économiques porteuses et pérennes (pêche, élevage, artisanat, activités de pleine nature, etc.). Cet écrin de nature renferme des espèces animales et végétales exceptionnelles impliquant de forts enjeux de protection.

Toutefois, les paysages demeurent fragiles et restent constamment menacés. Le désenclavement du territoire grâce aux autoroutes (A28, A16), associé à un fort besoin sociétal de reconnexion avec la nature explique un développement exponentiel du tourisme depuis 1980. Ainsi, le territoire accueille deux millions de touristes par an, dont 80 % viennent en voiture. La pression touristique et les risques environnementaux associés aux espaces côtiers (érosion, submersion) imposent le défi d'un développement durable de l'espace, porté par l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans un contexte de compétition territoriale pour l'attrait des touristes plébiscitant une expérience « nature », la baie de Somme – et plus largement la Picardie maritime – s'inscrit dans un véritable processus de marketing territorial. Déjà labellisé « Grand Site de France » (pour 18 communes littorales), le territoire travaille à l'élaboration d'un Parc Naturel Régional (PNR) afin de continuer à faire connaître son identité et ainsi consolider sa notoriété touristique.

DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES : L'INDUSTRIE DU VIMEU ET LES ACTIVITÉS PRÉSENTIELLES DU LITTORAL STRUCTURENT LE TERRITOIRE

L'arrondissement d'Abbeville compte 43 200 emplois en 2015, soit une diminution de -9 % par rapport à 1975. Sur la même période, le référentiel a gagné des emplois (+17,5 %). La création d'emplois tertiaires n'a pas été suffisante pour compenser la perte des emplois agricoles et industriels.

Les activités de services sont sous-représentées dans l'arrondissement. Les emplois tertiaires représentent 65 % des emplois en 2015, soit 9 points de moins que le référentiel. Toutefois, l'étude du tissu économique montre que les services dans la ZE d'Abbeville sont dans la moyenne du référentiel (75 % des emplois). Dans la continuité de la zone d'emploi de Berck-Montreuil au nord, la ZE d'Abbeville développe une économie présentielle destinée à satisfaire les besoins des habitants et des touristes. Les activités touristiques représentent 1 400 emplois, soit 6,5 % des emplois de la zone, dans la moyenne du référentiel.

Malgré le mouvement général de désindustrialisation, l'arrondissement d'Abbeville préserve ses spécificités industrielles avec 24 % des emplois (12 % pour le référentiel). La zone d'emploi interrégionale de la Vallée de la Bresle – Vimeu est le deuxième territoire le plus industriel de France métropolitaine après la Ferté-Bernard et devant Yonnax et la Vallée de l'Arve. Avec 36 % des emplois dans l'industrie, le Vimeu (partie régionale de la zone d'emploi) a gardé une très forte identité industrielle. À l'image de la zone de Péronne à l'est de la Somme, le Vimeu est un espace productif où la fabrication des biens est destinée à être exportée. Un emploi industriel sur deux est situé dans le secteur de la métallurgie : robinetterie (Delabie), serrurerie (Thirard), fonderie, décolletage et traitement des métaux (Decayeux). D'autres secteurs sont présents : verre (SGD), travail du bois (VKR France), etc.

Les industries du Vimeu sont historiquement implantées sur le territoire, avec des ateliers artisanaux de ferrures et dorures présents dès le 17^e siècle. Par rapport à la région, ces entreprises sont de petite taille et disposent davantage d'une autonomie de décision. Face aux crises successives et à la concurrence internationale, ce territoire a su s'organiser pour maintenir sa spécificité industrielle. La coopération s'est développée (pôle serrurerie, robinetterie et quincaillerie ; pôle verrier) et les débouchés se sont orientés vers le marché du luxe (robinets de luxe, flaconnage haut-de-gamme pour parfums et alcools) et l'exportation. À titre d'illustration, la « glass-valley » produit 70 % de la demande mondiale en flacons de luxe.